Appel aux artistes autochtones: ville de Saint John

Vue d'ensemble

La ville de Saint John cherche à commander des œuvres d'art publiques d'un artiste autochtone professionnel ou d'une équipe d'artistes qui seront placées à l'intérieur de l'hôtel de ville. Cette œuvre d'art s'appuie sur l'engagement de la ville à faire connaître les cultures, les peuples et le patrimoine autochtones.

Le budget pour la création, la conception et l'installation de l'œuvre est de 20 000 \$. Le budget de projet comprend tous les coûts directement associés à l'œuvre d'art, y compris les frais de conception, de fabrication, d'expédition, d'installation, d'ingénierie, les services professionnels, l'assurance, les permis, les frais de déplacement et les frais de production. L'œuvre peut être préexistante ou créée pour la commande.

L'œuvre d'art sera intégrée aux premiers étages de l'hôtel de ville, qui sont ouverts au public. Cet emplacement permet une visibilité, un impact et un lien avec la communauté élevés et s'inscrit dans le flux naturel et les thèmes du bâtiment.

L'artiste sélectionné travaillera avec la ville de Saint John pour déterminer l'emplacement final de l'œuvre.

Admissibilité

DATE LIMITE : le 15 décembre 2023

L'appel aux artistes est ouvert aux artistes professionnels d'origine wolastoqiyik, mi'kmaq ou passamaquoddy. Un artiste individuel ou un groupe d'artistes peut proposer un projet. Selon les lignes directrices du Conseil des arts du Canada, un artiste professionnel est défini comme une personne qui :

- possède une formation artistique spécialisée (pas nécessairement dispensée par des institutions universitaires);
- est reconnu comme un professionnel par ses pairs (artistes œuvrant dans la même tradition artistique);
- a déjà organisé des expositions publiques; et/ou
- a produit un ensemble indépendant d'œuvres.

Non admissible

- Les soumissions des étudiants de tous les niveaux (école secondaire, université, collégial, etc.) ne sont pas admissibles;
- Les membres du jury et leurs familles immédiates ne sont pas admissibles à présenter une demande.

Description

L'hôtel de ville de Saint John est l'espace d'accueil pour les visiteurs, les résidents et les invités de l'hôtel de ville. La Ville commandera ou fera l'acquisition des œuvres d'art qui seront installées dans cette zone de l'hôtel de ville. Si elle est sélectionnée, cette commission a pour date limite d'installation le 1^{er} avril 2024. Le jury examinera les soumissions et déterminera l'artiste. Le jury est composé de membres du personnel municipal, de membres du conseil des arts communautaires de Saint John, d'artistes professionnels et de membres de la communauté autochtone.

Exigences relatives à la demande

Les artistes sont invités à poser leur candidature en soumettant un seul document PDF. Veuillez étiqueter ou nommer le document avec le nom de l'artiste. Les candidats doivent inclure les éléments suivants dans le pdf :

- 1. Coordonnées : Veuillez inclure votre nom, votre adresse postale actuelle, votre numéro de téléphone et votre adresse courriel. Si vous postulez en équipe, veuillez inclure les membres de l'équipe et désigner un contact principal.
- 2. Veuillez joindre une brève biographie d'artiste (une page maximum) pour chaque artiste impliqué dans le projet.
- 3. Veuillez joindre un maximum de 10 images numériques d'œuvres récentes ou de l'œuvre proposée. Si un groupe d'artistes s'inscrit, il ne peut soumettre que 10 images au total. Une esquisse de proposition facultative n'est pas considérée comme une image.
- 4. Décrire l'œuvre d'art/le projet proposé. Discutez du concept et de l'approche, de la signification de l'œuvre et de la manière dont votre expérience en tant qu'artiste rendra cela possible. Tous les médiums, genres, styles et formes d'art 2D et 3D sont éligibles. Vous pouvez inclure une image simple de la proposition ci-dessous ou la joindre à cet envoi, si vous le souhaitez.
- 5. Quels matériaux seront utilisés dans le cadre du projet? Veuillez fournir une brève recommandation en matière d'entretien de l'œuvre d'art. Décrivez les soins de longue durée nécessaires au maintien de l'œuvre d'art et des instructions de nettoyage.
- 6. Si vous préférez soumettre une vidéo de 3 minutes, veuillez répondre aux questions ci-dessous.
- 7. Lien avec les communautés locales : 1 page maximum. Incluez des moyens détaillés et spécifiques décrivant comment vous êtes liés aux communautés locales de Menahgesk.
- 8. Curriculum Vitae (CV): 3 pages maximum. Expérience professionnelle comme artiste, expérience d'art public et autres renseignements pertinents. Si vous faites une demande en équipe, fournissez un CV par membre de l'équipe.
- 9. Références : noms et coordonnées (courriel et numéro de téléphone actuels) de deux (2) références (de préférence issues de projets d'art public récents et de projets engagés dans la communauté) avec leur rôle et leur affiliation répertoriés. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une lettre de recommandation.

DIRECTIVES DE SOUMISSION

- Tous les documents requis énumérés ci-dessus doivent être soumis par courrier électronique à artsandculture@saintjohn.ca avant le 15 décembre 2023.
- Si vous envoyez des fichiers vidéo de plus de 10 Mo, veuillez les envoyer via Dropbox ou WeTransfer.com à artsandculture@saintjohn.ca
- Si vous avez des questions concernant la soumission par courriel, veuillez communiquer avec le responsable du programme pour discuter des solutions de rechange.
- Les artistes peuvent soumettre une proposition écrite ou une proposition vidéo orale de 3 minutes.
- Les candidatures reçues après la date limite ne seront PAS acceptées.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Kate Wilcott à artsandculture@saintjohn.ca ou appeler le 506-658-4455